

DÉCLARATION SUR LE PROGRAMME COMMUN POUR L'ÉDUCATION ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE LORS DE LA COP28

Forts des résultats obtenus lors des COP26 et COP27, nous, États membres engagés, adoptons la présente déclaration sur le programme commun pour l'éducation et le changement climatique en amont/pendant la 28e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28) à Dubaï, aux Émirats arabes unis.

- **Reconnaissant** que la crise climatique a un impact disproportionné sur les enfants, en particulier les filles et les groupes marginalisés, et que les catastrophes météorologiques perturbent déjà massivement l'apprentissage, les systèmes éducatifs doivent s'adapter d'urgence pour permettre aux enfants et aux jeunes de survivre et de s'épanouir dans notre monde en mutation.
- **Soulignant** que l'Éducation au Développement Durable, qui fait parties de l'ODD 4 relatif à une éducation de qualité, de la petite enfance à l'apprentissage tout au long de la vie, permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires dans un monde en mutation et joue un rôle essentiel dans le passage à l'échelle de sociétés plus durables, plus équitables, plus justes et plus résilientes face au changement climatique, comme souligné par la Déclaration de Berlin sur l'Éducation au Développement Durable, nous devons maximiser les co-bénéfices des efforts déployés pour parvenir à une éducation inclusive de qualité pour tous et faire progresser la durabilité environnementale.
- **Rappelant** l'article 6 de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et l'article 12 de l'Accord de Paris, nous appelons les pays à renforcer l'éducation au changement climatique pour soutenir les transitions vers des économies et des sociétés à faible émission de carbone et résilientes au changement climatique.
- **Conscients** du déficit de financement de l'éducation climatique et de la planification de la préparation aux situations d'urgence, qui compromet la capacité à élaborer des stratégies éducatives adéquates pour faire face à l'urgence climatique, nous saluons les efforts déployés par les fonds internationaux pour l'éducation et les mécanismes d'éducation climatique - notamment les banques multilatérales de développement, le Partenariat mondial pour l'éducation, Education Cannot Wait, et le Fonds d'affectation spéciale multipartenaires des Nations unies pour le Partenariat pour l'éducation verte – afin de soutenir les systèmes éducatifs durables et préparer chaque apprenant à affronter le changement climatique.
- **Reconnaissant** que l'accent mis sur l'éducation, la jeunesse et les compétences lors de la COP28 et des COP futures, nous saisissons les occasions de remédier aux problèmes susmentionnés en favorisant la cohésion, en approfondissant la collaboration et en obtenant des engagements tangibles sur l'éducation en tant qu'outil d'atténuation de la crise climatique à l'échelle mondiale.

Afin de poursuivre les efforts mondiaux visant à mettre en place des systèmes éducatifs adaptés et résilients au climat par le biais des quatre piliers d'action du Partenariat pour l'éducation verte (Écoles vertes, Programmes Scolaires Verts, Formation Verte des Enseignants et Capacités Vertes des Systèmes Éducatifs et Communautés Vertes), nous nous engageons à prendre des mesures ciblées d'adaptation, d'atténuation et d'investissement, notamment :

Domaine d'engagement 1 : ADAPTER

1.1. Nous nous engageons à identifier les vulnérabilités et à mettre en œuvre des stratégies nationales d'éducation pour faire face aux risques climatiques, adopter des mesures d'adaptation et construire des systèmes éducatifs plus résilients. Nous prouverons notre engagement en incluant l'éducation dans nos stratégies nationales d'adaptation.

1.2. Nous nous engageons à souligner le rôle de l'éducation pour aider tous les apprenants à acquérir les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes adéquates pour s'adapter aux nouvelles réalités climatiques et élaborer des solutions innovantes pour un avenir durable.

Domaine d'engagement 2 : ATTÉNUER

2.1. Nous nous engageons à élaborer des stratégies globales pour le secteur de l'éducation afin de mettre en place des systèmes éducatifs résilients et intelligents face au climat, qui préparent tous les apprenants à s'engager activement dans l'atténuation des effets du changement climatique. Nous témoignerons de notre engagement en encourageant l'inclusion de l'éducation dans nos contributions déterminées au niveau national (NDCs).

2.2. Nous nous engageons à promouvoir et tirer parti du rôle accru de l'éducation pour parvenir à Zéro émission nette dans le secteur de l'éducation.

Domaine d'engagement 3 : INVESTIR

3.1 Nous nous engageons à une collaboration intersectorielle étroite en faveur d'un financement mondial accru de l'éducation, y compris par le biais de fonds et d'institutions climatiques, afin de soutenir la reprise de l'éducation et de promouvoir des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique au sein des systèmes éducatifs et par leur intermédiaire.

3.2 Nous nous engageons à encourager un financement national et international de l'éducation qui contribue à combler les lacunes existantes et qui permette de d'engendrer des systèmes et des apprenants prêts à faire face au climat, notamment en investissant dans des fonds mondiaux pour l'éducation, des partenariats et des mécanismes de financement novateurs.

Nous sommes unis dans notre engagement à écouter et à répondre aux demandes des enfants et des jeunes concernant l'éducation et le changement climatique et nous nous engageons à réexaminer la mise en œuvre de cette déclaration lors de la prochaine conférence des parties. Nous appelons les autres États/gouvernements à approuver cette déclaration, à accélérer la mise en œuvre au niveau national et à renforcer la coopération internationale pour atteindre nos objectifs communs d'une planète plus juste, plus sûre, plus durable et plus prospère en garantissant le droit de chaque apprenant à une éducation climatique de qualité adaptée aux besoins du 21e siècle.

APPROBATIONS

PARTENAIRES FONDATEURS

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Belgique

Iraq

Sénégal

Maroc

Cameroun

Chypre

Espagne

Somalie

Tunisie

Colombie

Norvège

Tonga

Liban

Émirats arabes unis

Islande

France

Ouzbékistan

Nigeria

Roumanie

Bangladesh

Danemark

Finlande

Géorgie

Ghana

Soudan du Sud

Thaïlande

Kenya

Portugal

Sri Lanka

Pakistan

Brésil

République dominicaine

Malawi

Lettonie

Suède

Arabie Saoudite

Egypte

Laos

Japon

Türkiye

Cette déclaration a été rédigée sur la base des contributions des pays membres du Partenariat pour une éducation verte, des parties prenantes ainsi que des pays partenaires du Partenariat mondial pour l'éducation, et avec le soutien du Royaume-Uni en tant que membre du groupe consultatif du Partenariat pour une éducation verte et hôte de la COP26.